

## **FMI : la modernisation à l'ordre du jour**

Bulletin du FMI en ligne

7 juin 2007

- Chaque semestre, le FMI détermine ses priorités
- Son programme de travail privilégie les questions capitales pour l'économie mondiale
- La surveillance et les pays à faible revenu sont les points majeurs d'un programme «ambitieux»

Le FMI s'emploiera, au cours des six prochains mois, à moderniser la surveillance qu'il exerce sur l'économie et à mieux définir son rôle auprès des pays à faible revenu.

Le Conseil d'administration du FMI a examiné le programme de travail semestriel (jusqu'à novembre 2007) présenté par son Directeur général Rodrigo de Rato.

Outre les questions cruciales pour l'économie internationale, le nouveau programme fait une large place, sur le plan interne, à l'alignement des quotes-parts des États membres sur leurs poids dans l'économie mondiale et à l'élaboration d'un modèle de financement durable des opérations du FMI.

M. de Rato a déclaré au Conseil : «Il s'agit là d'un programme ambitieux, dont il nous faut minutieusement hiérarchiser et ordonnancer les différentes phases». Pour le mener à bien, le Conseil doit donner priorité aux questions les plus urgentes, a-t-il précisé, tout en reconnaissant que la [stratégie à moyen terme](#) (SMT) cible un grand nombre de domaines dans lesquels l'institution peut progresser.

En 2004, M. de Rato a lancé un examen stratégique des opérations du FMI afin de définir par quels moyens l'institution pourra répondre au mieux aux besoins de ses membres au XXI<sup>e</sup> siècle. «Nous devons insister en particulier sur les éléments de la SMT pour lesquels les discussions sont le plus avancées», a-t-il déclaré.

### **Préserver la stabilité économique**

La surveillance de l'économie est au cœur de la mission du FMI et a pris une importance grandissante dans le contexte de la mondialisation. Renforcer le cadre dans lequel elle s'exerce — faire plus pour identifier les menaces qui pèsent sur la stabilité mondiale et y répondre efficacement — est l'une des modifications majeures aux opérations du FMI proposées dans le cadre de la SMT, et un volet essentiel du nouveau programme de travail.

C'est pourquoi l'institution s'est fixé pour priorité de mettre à jour la décision de 1977 sur la surveillance des politiques de change adoptée après l'effondrement du système de parités fixes au début des années 70. Le suivi de la récente évaluation externe des avis du FMI sur

les politiques de change (encadré) et l'examen de la première consultation multilatérale du FMI sur les déséquilibres mondiaux — à laquelle ont participé l'Arabie Saoudite, la Chine, les États-Unis, le Japon et la zone euro — figurent parmi les chantiers ouverts à ce titre.

### **Suivi de l'évaluation**

Le nouveau programme de travail du FMI prévoit le suivi et l'examen de deux évaluations des activités de l'institution, dans le domaine des avis sur les politiques de change et de l'aide à l'Afrique subsaharienne, réalisées récemment par le Bureau indépendant d'évaluation (BIE), le service autonome créé en 2001 pour conduire des évaluations objectives de l'action du FMI.

Le 17 mai 2007, le BIE a publié son [évaluation](#) (en anglais) des avis émis par le FMI en matière de politique de change entre 1999 et 2005. Le rapport préconisait «une réorientation majeure des efforts» visant à combler le «manque d'efficacité» des conseils adressés aux pays membres. Le BIE reconnaissait que la qualité des conseils fournis aux pays membres s'était améliorée durant les sept années couvertes par l'étude, et citait «de nombreux exemples des bonnes analyses et du dévouement des équipes du FMI». Toutefois, poursuivait le rapport, «il y a eu trop souvent un manque d'engagement effectif sur les questions concernant les taux de change».

Le 12 mars 2007, le BIE a publié son [évaluation](#) (en anglais) de l'aide du FMI à l'Afrique subsaharienne. Le rapport présentait des données sur 29 pays africains qui avaient contracté des prêts auprès du FMI au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) — le guichet concessionnel destiné aux pays à faible revenu — entre 1999 et 2005. Il notait que les résultats macroéconomiques de ces pays s'étaient améliorés, en partie grâce aux conseils et aux actions de l'institution. Il relevait cependant aussi «l'ambiguïté et la confusion» qui entourent les politiques et les pratiques du FMI dans des domaines importants associés à l'aide, ainsi qu'une «mauvaise communication avec l'extérieur».

### **Le FMI et les pays à faible revenu**

Si les pays membres se disent favorables à ce que le FMI reste engagé auprès des pays à faible revenu, le programme de travail prévoit des opérations concernant les flux d'aide à ces pays et l'aide aux pays sortant d'un conflit. Il s'agira d'évaluer la cohérence entre flux d'aide, stabilité économique et objectifs de développement, la gestion financière de l'aide additionnelle et les instruments dont le FMI dispose pour aider les pays qui sortent d'un conflit. Le Conseil discutera également de la récente évaluation des interventions de l'institution en Afrique subsaharienne (encadré), de sa collaboration avec la Banque mondiale et de son rôle dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et la coordination de l'aide.

### **Nouvelle formule des quotes-parts et financement du FMI**

S'agissant de la gouvernance du FMI, le programme vise à approfondir les efforts déployés pour aligner les quotes-parts au FMI sur la taille des économies des États membres et renforcer la voix et la représentation des pays à faible revenu. Suite à l'approbation donnée, à une large majorité, au programme de réformes sur deux ans des quotes-parts du FMI lors des assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale qui se sont tenues en 2006 à Singapour, le Conseil s'efforcera d'atteindre un consensus sur une nouvelle formule de calcul des quotes-parts d'ici l'Assemblée annuelle de 2007 et avant les réunions de printemps 2008, au plus tard.

Suite aux [recommandations](#) (en anglais) d'un Comité de personnalités éminentes, présidé par M. Andrew Crockett, sur le financement à long terme du FMI, le Conseil s'appliquera à établir un nouveau modèle de revenu qui soit plus en rapport avec l'éventail des activités de l'institution aujourd'hui et qui s'adapte mieux à l'évolution de la situation économique mondiale. Plusieurs des propositions avancées portent sur les opérations d'investissement et supposent un amendement aux Statuts du FMI, voire l'approbation des parlements nationaux. Il faudra donc mobiliser un large soutien des pays membres pour aller de l'avant.